

Les étudiants internationaux ressortissants de pays hors Union Européenne doivent s'acquitter de droits d'inscription spécifiques, qui viennent s'ajouter aux frais de scolarité.

Frais de scolarité : 170 € (année en Licence) – 243 € (année en Master)

Droits d'inscription différenciés : 2 770 € (année en Licence) - 3 770 € (année en Master)



Si vous remplissez au moins 1 des conditions ci-dessous, vous n'aurez pas à payer de droits d'inscription différenciés

NATIONALITÉ

- ✓ Je suis un étudiant ressortissant d'un État de l'Union Européenne, d'un État de l'Espace Economique Européen (Norvège, Islande, Liechtenstein), de Monaco, d'Andorre, de Suisse ou résident du Québec
- ✓ Je suis membre de la famille d'un citoyen de l'UE, de l'EEE, ou de la Suisse

MON INSCRIPTION EN 2023/2024

- ✓ Je suis un étudiant inscrit dans une CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles) et ayant une double inscription en Licence à l'École d'Économie de Toulouse (TSE)
- ✓ Je suis un étudiant inscrit en doctorat ou à l'habilitation à diriger des recherches (HDR)
- ✓ Je suis un étudiant inscrit avec un contrat d'apprentissage
- ✓ Je suis un étudiant inscrit au sein d'un Master en « Voie internationale » : [Retrouvez la liste sur notre site.](#)

MON INSCRIPTION EN 2022/2023

- ✓ J'étais inscrit dans une des formations de l'Université Toulouse Capitole en 2022/2023

MON INSCRIPTION EN 2018/2019 ou antérieurement

- ✓ Avant la rentrée universitaire 2019/2020, j'ai été un étudiant inscrit :
 - au sein d'un établissement d'enseignement supérieur public relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, tous niveaux confondus (Licence, Master, Doctorat)
 - au sein d'un centre de français langue étrangère (FLE)

MON STATUT EN FRANCE

- ✓ Je suis un étudiant porteur d'une carte de résident de longue durée
- ✓ Je suis un étudiant ayant déclaré son foyer fiscal ou étant rattaché à un foyer fiscal en France depuis au moins 2 ans au 1er janvier précédant le début de l'année universitaire au titre de laquelle l'inscription est demandée
- ✓ Je suis un étudiant ayant le statut de réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire
- ✓ Un de mes parents (ou mon tuteur légal) bénéficie du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire

BOURSES DU GOUVERNEMENT FRANCAIS ET EXONÉRATION D'AMBASSADE

- ✓ Je suis un étudiant inscrit dans le cadre d'un programme d'échange ou d'une convention
- ✓ Je suis boursier du gouvernement français (BGF)
- ✓ Je bénéficie d'une exonération de l'ambassade de France de mon pays d'origine

EXONÉRATION LIÉE A L'EXCELLENCE ACADÉMIQUE INDIVIDUELLE

Une commission pédagogique évaluera l'excellence académique individuelle en appréciant la combinaison d'une partie des critères auxquels vous répondez.

[Retrouvez ici les critères](#) pris en compte.



Si vous n'êtes dans aucune de ces situations ou si vous ne pouvez produire de justificatif, vous devrez vous acquitter de droits d'inscriptions différenciés